

Vous trouverez dans cette section un aperçu de l'organisation des cours et tribunaux au Luxembourg.

Organisation de la justice - système judiciaire

Le système juridictionnel du Grand-Duché de Luxembourg est divisé en un ordre judiciaire et un ordre administratif. A ces deux ordres s'ajoute la Cour Constitutionnelle.

Juridictions de l'ordre judiciaire

Les cours et tribunaux sont chargés par la Constitution d'exercer le pouvoir judiciaire et de n'appliquer les arrêtés et règlements généraux et locaux que pour autant qu'ils soient conformes aux lois.

1. Les juridictions ordinaires

La Cour Supérieure de Justice

Au sommet de la hiérarchie des juridictions de l'ordre judiciaire se trouve la Cour Supérieure de Justice qui comprend **une Cour de Cassation** et **une Cour d'Appel**, ainsi qu'un **Parquet Général**. Elles est située à Luxembourg.

Tribunaux d'Arrondissement

Le Grand-Duché de Luxembourg est divisé en **deux arrondissements judiciaires** et chacun compte un Tribunal d'Arrondissement, l'un à Luxembourg et l'autre à Diekirch.

Justices de Paix

Il y a **trois Justices de Paix**, dont une à Luxembourg, une à Esch-sur-Alzette (arrondissement judiciaire de Luxembourg) et une à Diekirch (arrondissement judiciaire de Diekirch).

2. Les juridictions spécialisées

Conseil supérieur de la sécurité sociale

Le Conseil supérieur de la sécurité sociale est composé d'un président, de deux assesseurs-magistrats, d'un assesseur-employeur et d'un assesseur-salarié.

Conseil arbitral de la sécurité sociale

Le Conseil arbitral de la sécurité sociale est composé d'un président, d'un assesseur-employeur et d'un assesseur-salarié.

Juridictions de l'ordre administratif

La Cour Administrative

La Cour administrative comporte une seule chambre qui siège au nombre de 3 juges.

Le Tribunal Administratif

Le Tribunal administratif comporte 4 chambres qui siègent au nombre de 3 juges.

Les banques de données juridiques

Des informations sur le Ministère de la Justice, les professions juridiques, la législation, les tribunaux, les prisons, les services aux citoyens, des formulaires et des nouveautés sont disponibles sur le site internet du [Ministère de la Justice](#).

L'accès à la banque de données est-il gratuit ?

Oui l'accès à la banque de données est **gratuit**.

Liens connexes

[Legilux](#)

[Portail Justice](#)

[Juridictions de l'ordre administratif](#)

[Ministère de la Justice](#)

[Gouvernement du Luxembourg](#)

Dernière mise à jour: 18/11/2020

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.